

Kastellin hebdo

424 - Les informations locales du samedi 23 au vendredi 29 novembre 2024

ASSOCIATIONS.

Demande de subventions annuelles pour 2025.

Vous êtes responsable d'une association pouvant bénéficier d'une subvention ? Sachez que la Ville de Châteaulin soutient activement le dynamisme local porté par les associations. Des subventions peuvent être accordées aux associations dont les actions présentent un intérêt local pour la commune. En fonction des activités de votre association, des dossiers spécifiques de demandes de subvention sont à renvoyer selon les modalités indiquées cidessous.

La date limite pour déposer votre subvention

Le calendrier budgétaire a été avancé et le budget 2025 sera voté courant janvier 2025, au lieu de fin mars habituellement. <u>La date</u> limite de dépôt des dossiers est donc fixée au 2 décembre 2024.

Les subventions : rappel

- Une subvention n'est jamais attribuée spontanément. Un dossier de demande de subvention doit être déposé et examiné.
- Les subventions ne sont pas systématiquement accordées. La Ville de Châteaulin décide, après examen du dossier, d'accorder ou non une subvention.
- Les subventions ne sont pas automatiquement renouvelées. Une subvention peut donc être refusée après avoir été accordée l'année précédente.

Les conditions pour déposer une demande de subvention

Avant de déposer une demande de subvention à la Ville de Châteaulin, vérifiez que vous remplissez les conditions suivantes :

- L'association doit être déclarée en préfecture et disposer d'un numéro SIRET.
- L'association doit avoir justifié l'utilisation des subventions perçues l'année précédente pour financer des projets. Les comptes rendus financiers sont exigibles six mois après la clôture budgétaire
- La subvention doit concerner un projet d'intérêt général réalisé par l'association.
- La subvention peut porter sur un projet, sur le fonctionnement (couvrir les charges et frais divers) ou sur un investissement (matériel, etc).

Le dépôt de subvention par l'association

L'association doit obligatoirement déposer sa demande auprès du service financier ou du service jeunesse et sport (en fonction de son activité principale). Une fois la demande de subvention déposée, l'association reçoit un mail de confirmation. Des compléments d'information peuvent être demandés par mail. Retrouvez les formulaires, à remplir et retourner au service financier, sur le site internet de la Ville : chateaulin.fr, rubriques > Vie locale > Associations, Subventions aux associations.

Contact:

Service financier 15, quai Jean Moulin, 29150 Châteaulin 02 98 86 59 73 dsf@chateaulin.fr



ESPACE COATIGRAC'H.Inauguration et réouverture du parking.

La Ville de Châteaulin est heureuse d'annoncer la réouverture officielle du parking de l'espace Coatigrac'h, situé route de Quimill. Après des travaux de réaménagement visant à offrir un stationnement plus sécurisé, moderne et accessible, le parking est désormais prêt à accueillir les nombreux visiteurs de la salle.

Un espace de stationnement modernisé et écologique

D'une surface de 4 000 m², le parking de l'Espace Coatigrac'h a subi une rénovation complète pour offrir un espace moderne, durable et accessible à tous. Les travaux ont débuté par la réfection du réseau d'assainissement, assurant un drainage efficace et respectueux de l'environnement. Dans une démarche de développement durable, les réseaux électriques ont été enfouis et l'éclairage public sera remanié fin novembre en adoptant des lampadaires solaires avec détecteurs de mouvement, pour une consommation énergétique réduite. La réfection totale des enrobés améliore la circulation et le confort des usagers, tandis qu'un espace de stationnement de 120 places a été créé, comprenant 116 emplacements végétalisés et 4 places accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Une citerne a également été intégrée pour récupérer les eaux de pluie, permettant d'alimenter les futurs jardins familiaux de la commune. Un abri pour deux-roues, destiné aux vélos et motos et deux bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées en 2025 pour compléter ces aménagements, répondant ainsi aux besoins.

Une inauguration en présence des élus et partenaires

Pour marquer la réouverture de cet espace rénové, une cérémonie d'inauguration a eu lieu le mercredi 6 novembre 2024 en présence de Madame Estelle Leprêtre, sous-préfète de Châteaulin, Madame Gaëlle Nicolas, maire de Châteaulin, ainsi que des élus locaux, des partenaires du projet et des représentants des entreprises ayant contribué à la rénovation.

Investissement et subvention

La réfection du parking de l'Espace Coatigrac'h représente un investissement pour la Ville de Châteaulin, avec un coût total de 292 077,50 € HT. Grâce à une subvention de 50 000 € allouée par le Département du Finistère, cette somme a pu être partiellement allégée, restant ainsi à la charge de la commune un montant de 242 077, 50 € HT. Cet investissement témoigne de l'engagement de Châteaulin à moderniser ses infrastructures et à offrir des aménagements de qualité aux habitants. Quant à la subvention du Département du Finistère, elle s'inscrit dans le cadre de son engagement à améliorer les infrastructures locales et à favoriser l'aménagement des espaces publics.



PARCOURS DE LA FLAMME DE LA NATION.

Cérémonie à Châteaulin.

Dans le cadre des rendez-vous mémoire et citoyenneté 2024. un Parcours de la flamme de la Nation est organisé dans le Finistère du 26 au 29 novembre. Les armées vont prélever la flamme de la Nation avec des jeunes à l'Arc de triomphe et vont rejoindre le Finistère à vélo (équipe militaire de vélo). Une fois dans le département, la flamme sera séparée en 6 routes qui donneront lieu à des étapes dans des villes du département du 26 au 28 novembre.

Châteaulin accueillera la flamme de la Nation le jeudi 28 novembre à 15h au monument aux morts où une cérémonie sera organisée. La première partie de la cérémonie sera entièrement créée et animée par les projets pédagogiques des jeunes de la commune. La flamme de la Nation sera ravivée par les jeunes et les Armées partenaires (terre-airmer-gendarmerie). Les parcours se rejoindront pour une grande cérémonie finale à la pointe de Pen Hir le 29 novembre à 11h00. La cérémonie est organisée par la Préfecture du Finistère, l'Onacvg, l'Education nationale, l'Armée, le Conseil départemental et la Ville de Châteaulin. Vous êtes conviés à assister nombreux à cette cérémonie du Parcours de la flamme de la Nation.

AUTRES ÉVÉNEMENTS.

Mercredi 27 novembre: repas des aînés. Organisé par le CCAS de la Ville de Châteaulin. À 11h15, à l'espace Coatigrac'h à Châteaulin. Les inscriptions sont closes.

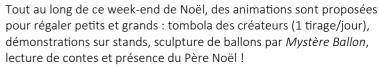
ARTISAN'ART.

17e marché de Noël de Diwan Châteaulin.

Artisan'art, l'occasion de trouver un cadeau original et de qualité pour toute la famille grâce à nos artisans/créateurs.

Jeux, jouets en bois, décorations. bijoux, vêtements et accessoires de mode pour enfants et adultes, peintres, photographes, plasticiens, littérature

jeunesse, céramiques, produits gastronomiques...



L'école Diwan Kastellin vous propose des formules crêpes à 10 € (crêpe salée + salade, crêpe sucrée, boisson) sur toute la durée de l'événement. Un repas est également proposé le dimanche midi sur réservation. Espace bar sur place avec vin chaud et thé chaï (thé aux épices). Entrée 2€ - Gratuit pour les moins de 12 ans (valable pour les 2 jours de marché).

Plus d'infos sur : https://artisanart29.bzh



LA VILLE RECRUTE.

La Ville de Châteaulin recherche un(e) ATSEM en CDD pour une durée de 6 mois et demi. Sous la responsabilité du service des affaires scolaires et de la restauration vous assurez les missions d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) au sein d'une école maternelle de la commune de Châteaulin. Voir l'offre complète via ce lien sur le site internet de la Ville : chateaulin.fr (rubrique mairie > offres d'emploi).

Les films de la semaine.

- « À toute allure » : samedi 23 novembre à 20h30, dimanche 24 novembre à 14h30 et lundi 25 novembre à 18h.
- « Au boulot!»: samedi 23 novembre à 18h et lundi 25 novembre à 20h30.
- « Les graines du figuier sauvage » : dimanche 24 novembre à 17h (VO) et mardi 26 novembre à 20h30 (VO).
- « Louise Violet »: dimanche 24 novembre à 20h30.
- «La tresse »: lundi 25 novembre à 14h30.
- « La vallée des fous » : mercredi 27 novembre à 17h30. samedi 30 novembre à 20h30 et dimanche 1^{er} décembre à 14h30.
- « Trois amies »: mercredi 27 novembre à 20h30 et samedi 30 novembre à 17h30.
- « Juré n°2 »: vendredi 29 novembre à 17h30, dimanche 1er décembre à 20h30 et mardi 3 décembre à 20h30 (VO).
- « Finalement »: vendredi 29 novembre à 20h30, dimanche 1er décembre à 17h30 et lundi 2 décembre à 17h30.
- « Coup de cœur surprise» : lundi 2 décembre à 20h30.
- « Viana 2 : mercredi 4 décembre à 18h, vendredi 6 décembre à 20h30... Programmation complète sur cinema-chateaulin.fr

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr

